COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE

Pompiey, le 20 Décembre 2023

Objet: Suivi des écoles de tir.

A partir de 2024, le Comité Directeur a décidé d'ouvrir la dotation des écoles de tir et initiation aux dames (les 2 premières années de licence), en plus des cadets et juniors.

A partir de 2024, vous devrez obligatoirement transmettre au Comité Régional, en fin de saison, la liste des cadets, juniors et dames licenciés ayant bénéficié de cours.

Nous vous faisons parvenir 2 feuilles de suivi pour la saison 2024.

Pour la bonne marche du suivi des écoles de tir, nous vous demandons :

- D'utiliser l'un des deux modèles : une feuille par élève ou une feuille dans l'ordre chronologique des séances.
- De renseigner correctement le document (nom, prénom, n° de licence).
- **A chaque séance**, vous daterez, vous mentionnerez le nom de l'Initiateur en charge de l'élève. **L'initiateur et l'élève devront également signer ce document**.

Si vous avez déjà un modèle similaire, vous pouvez l'utiliser. Vous pouvez aussi joindre le compte-rendu d'activité de votre E.F.B.T., le cas échéant.

Sans les feuilles de suivi, nous ne pourrons pas verser de dotation à votre club.

En vous remerciant de votre coopération.

Le Président
Maurice BOUTIN

Siège social : Mr BOUTIN Maurice – 219 chemin de Mounon – 47230 POMPIEY
Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95
Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76 – **Tel Comité 06.82.07.19.84**
Trésorerie : Sylvie MEUNIER – Rés. Allées des Magnolias Appt F1 – 27 rue de la Morandière – 33185 LE HAILLAN
Mail : sylvie.ffbtaquitaine@orange.fr - Tel : 05.56.45.65.53 – 06.02.29.13.05